ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

48e CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Regina (Saskatchewan)
- 11 au 17 juillet 2010

PARTICIPANTS

- Mme Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
- Mme Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et représentante de la Section du Québec au réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC)
- Mme Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.

CONTEXTE

- La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement. Toutes les sections membres de la région canadienne de l'APC sont invitées à y désigner des représentants, soit la Chambre des communes, le Sénat du Canada, l'ANQ et les assemblées législatives des provinces et territoires du Canada.
- Le comité directeur et la réunion du réseau FPC, région canadienne se sont tenus le lundi 12 juillet. Notons que l'ANQ a occupé, entre juillet 2006 et juillet 2008, la présidence du réseau FPC, région canadienne. La présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC a été invitée comme conférencière où elle a parlé de son parcours politique et de son rôle comme première vice-présidente de l'ANQ.
- Les séances de travail de la Conférence régionale se sont tenues du 13 au 16 juillet. Au total, les parlementaires ont abordé six thèmes distincts. L'ANQ a été invitée à faire une allocution sur le thème du *droit de mourir dans la dignité* qui fait actuellement l'objet d'une vaste consultation publique.
- Par ailleurs, le Conseil régional, composé des présidents et des greffiers des 14 sections de la région canadienne de l'APC, a tenu sa réunion le jeudi 15 juillet. La présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC a représenté le président de l'ANQ.
- Le Conseil régional est chargé de gérer les affaires de la région canadienne au sein de l'APC.
- Les travaux du Conseil régional sont tenus à huis clos.

THÈMES

Le réseau FPC

- Faire tomber les barrières auxquelles font face les femmes en politique
- La diversité dans nos assemblées législatives : faits nouveaux
- Parcours et rôle de la première vice-présidente de l'ANQ

La Conférence régionale

- Les femmes, l'Islam et la loi internationale dans le contexte de la convention sur l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes
- Les programmes législatifs de sensibilisation envers les citoyens
- Mourir dans la dignité (ANQ)
- Les défis du décorum et de l'ordre à l'Assemblée législative de l'Ontario
- *British Columbia's Unique Initiative Process : The HST Case Study*
- La Chambre des communes du peuple, le système parlementaire canadien, prérogative du pouvoir, le privilège parlementaire, la ligne de partie, le bicaméralisme et le rôle de l'opposition.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire en sorte que la Section du Québec de l'APC assume un leadership au sein de la région canadienne de l'APC en :
  1. Animant des séances de travail;
  2. Effectuant des présentations à l'occasion de la réunion du réseau FPC, de la Conférence régionale canadienne et du Conseil de la région.
- Permettre aux représentants de la Section du Québec de présenter et faire valoir, dans le cadre des séances de travail :
  1. Le travail accompli par l'ANQ lors de la consultation publique sur le droit de mourir dans la dignité;
  2. Le rôle de la vice-présidence de l'ANQ à l'occasion d'une discussion portant sur le pouvoir des femmes au sein des assemblées législatives;
  3. Les derniers développements en matière de condition féminine au Québec et au Canada.
- Présider, au cours de la rencontre du réseau FPC, la séance de travail intitulée « La diversité dans nos assemblées législatives : faits nouveaux ».
- Permettre aux députés québécois de connaître et de mieux comprendre les différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les parlementaires des autres sections de la région canadienne.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ au sein du réseau FPC en obtenant l'appui des membres des délégations canadiennes au moment de l'élection à la présidence du réseau FPC, qui se tiendra à l'occasion de la Conférence parlementaire du Commonwealth qui aura lieu au Kenya en septembre 2010.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Il s'agissait d'une activité d'importance pour l'ANQ. En ce sens, les échanges des membres de la délégation québécoise avec leurs homologues canadiens sur les thèmes à l'ordre du jour de la Conférence ont été fructueux.
- L'ANQ s'est distinguée par le leadership qu'elle a exercé sur des points stratégiques, dont la question de la gouvernance et la modernisation de l'APC à l'occasion des travaux du Conseil régional canadien, l'organe suprême de l'organisation.
- En outre, notamment pendant les réunions du réseau FPC, les membres de la délégation québécoise ont pu tirer profit des expériences politiques de leurs homologues canadiens et élaborer une stratégie commune en vue de l'élection à la présidence du réseau qui est convoitée par l'ANQ.

COÛT

- Per diem et autres frais	6 368,20 $
- Transport	5 047,40 $
Total	**11 415,60 $**